

Cotisation

DROIT D'ENTREE
(1ERE ANNEE)

25€

+

3.95€

/EQUIDE

COTISATION
STATUTAIRE

+

Chevaux de trait +2 ans :

9€

Chevaux de trait -2 ans :

7€

Autre équidés :

7€

COTISATION
EQUARRISSAGE

Contactez nous !

GDS 72
126 rue de beaugé
72018 LE MANS Cedex 2
02.43.24.95.68
secretariat@gds72.fr

SECTION EQUINE

L'action sportive ensemble
GDS
Sarthe



Mes services

"Depuis fin 2007, la section équine a été mise en place au sein du GDS 72. J'ai toujours été adhérent et cela m'a été bénéfique car j'ai toujours été remboursé des frais d'enlèvement de mes animaux morts. A titre collectif, nous avons décidé, cette année, de mettre en place de nouveaux services, notamment en apportant des aides sur le plan sanitaire, tout cela grâce à la mutualisation."

Joël LEBERT, Responsable de la section équine du GDS 72

"Président du syndicat percheron de la Sarthe depuis 5 ans et éleveur de 25 percherons et 10 poulinières, je remercie mon prédécesseur qui a œuvré pour la mise en place d'une section équine au sein du GDS.

Cela me permet aujourd'hui à titre personnel mais également pour la plupart des adhérents du syndicat de bénéficier d'une mutualisation de l'équarrissage. Le développement de la partie sanitaire de cette section est également une avancée et lui promet un bel avenir".

Jean Luc BACLE, Membre de la section équine du Gds72, Président du syndicat percheron

Equarrissage

Déclarer directement vos enlèvements sur le site de l'IFCE et d'ATEMAX

1 ETAPE 1 : Connectez-vous sur le site de l'IFCE

- Déclarer la fin de vie de votre équidé dans votre espace personnalisé.
- Payer en ligne de façon sécurisée les frais d'équarrissage.
- Imprimer la facture à retourner au GDS qui procédera au remboursement.
- Imprimer l'attestation de collecte à mettre à disposition du chauffeur.

2 ETAPE 2 : Connectez-vous sur le site d'Atemax

- Effectuer une demande d'enlèvement sur le site pour programmer un passage

PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'EQUARRISSAGE

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Pourcentage de remboursement	50%	60%	80%	100%

Sanitaire

Mes aides :

		Prise en Charge GDS*
Artérite Virale	Sérologie	50%
	PCR Sperme	
Mérite Contagieuse	immunofluorescence Klebsielles Pseudomonas	50%
	culture	50%
	PCR SPERME	50%
Anémie Infectieuse	Sérologie	50%
Autopsie	Avortons ou nouveau-nés	50€
	Equin	50€

*sur les analyses sur justificatif

**sous réserve de déclaration au RESPE

